



**PRE
2018**

**Rien ne change, malgré les
annonces du ministre de l'Intérieur**

Malgré l'annonce du ministre de l'intérieur de « la fin du pilotage par le chiffre et une évaluation aléatoire et à postériori » lors de la présentation de la PSQ le 08 février dernier, l'administration convoque les représentants du personnel à une réunion de présentation du dispositif de la **prime de résultats exceptionnels** dans la police nationale pour l'année 2018...

La grande majorité des critères d'attributions restent toujours autour du même thème : **Les chiffres !**

Nous sommes bien loin de la suppression de cette politique néfaste, annoncée par le ministre...

Tous nos collègues sont méritants et ont le mérite de faire face quotidiennement à la menace qui, malheureusement, a su nous rappeler qu'elle subsistait.

« L'UNSA Police réitère sa position et rappelle qu'elle est la seule organisation syndicale à s'y opposer depuis 2009.

L'UNSA Police exige qu'un dialogue social soit engagé autour de ce dispositif afin d'y apporter des réflexions sur la réorientation de ce budget. »

Philippe Capon
Secrétaire Général

UNSA Police, autonome & apolitique



UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 43 40 25 81

DECLARATION PREALABLE DE LA COMMISSION AD HOC PRE DU 17 AVRIL 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,
Cher(e)s collègues,

Le 08 février 2018 le Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB tenait à l'école militaire une conférence relative au lancement de la police de sécurité du quotidien.

Au cours de cette présentation le Ministre annonçait :

« La fin du pilotage par le chiffre et une évaluation aléatoire et à postériori »

L'UNSA Police se félicitait qu'un Ministre de l'Intérieur prenne enfin conscience que la Politique du Chiffre était inefficace, clivante et discriminatoire. Si l'UNSA Police en cette journée du 08 février 2018, se félicitait que cette revendication, que nous portons depuis 9 ans puisse enfin aboutir, à la lecture des documents préparatoires à cette réunion PRE, une question se pose ! Où est le changement !

Les chiffres toujours les chiffres...les mots les plus souvent cités dans ces documents:

- Nombre de contrôles, Nombre de verbalisations, Nombre de garde à vue, Nombre d'escortes, Nombre de dossiers, Nombre d'interventions, Nombre d'appels, Nombre d'interpellations, Nombre de contraventions, Nombre de délits, Nombre d'ESI interpellés...La liste est non exhaustive tant elle est longue...S'y ajoutant ensuite le mot ratio, ratio d'activité contraventionnelle, ratio d'activité délictuelle...Pour finir par résultats trop souvent liés...

Parmi les directions qui emploient un grand nombre de gradés et gardiens, une direction a pris en compte un certain changement : la DCPJ qui mentionne la notion de qualité, d'efficacité, de complexité..., termes dont les autres directions auraient pu s'inspirer...En fait rien ne change...

Ce qui est aujourd'hui plus grave c'est que la politique du Ministère de l'intérieur en devient aussi complexe qu'incompréhensible...On est bien loin de la suppression de la politique du chiffre annoncée par le Ministre...

D'autres mesures dont nous revendiquons la paternité, ont été présentées à maintes reprises, plus particulièrement l'augmentation d'un point d'ISSP.

Il est donc nécessaire, qu'un dialogue social soit engagé autour de ce dispositif afin d'y apporter des réflexions sur la réorientation de ce budget.

L'UNSA Police le réaffirme, la course aux chiffres, ce n'est pas ce qu'attendent les policiers, leurs missions sont déjà un vecteur important de stress auquel il faut rajouter la constante menace terroriste. Tous nos collègues sont méritants et ont le mérite de faire face quotidiennement à la menace qui malheureusement a su nous rappeler qu'elle subsistait.

Par la présente nous réitérerons notre position et nous vous rappelons que l'UNSA Police est et a été la seule organisation syndicale à s'y opposer depuis 2009.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

La délégation UNSA POLICE